

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01098

Numéro SIREN : 534 649 876

Nom ou dénomination : 5 S INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2023 sous le numéro de dépôt 6371

Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIE				Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 175 RUE DU DOCTEUR MARC FUVEL 01800 MEXIMIEUX					
Numéro SIRET* 5 3 4 6 4 9 8 7 6 0 0 0 3 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent*	
		12			
				Exercice N clos le 31/12/2022	
ACTIF				Brut 1	
				Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	142 819
	Immobilisations financières* (1)		040	042	7 916
	Total I (5)		044	048	150 735
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	117 933
		Autres* (3)	072	074	3 242
	Valeurs mobilières de placement		080	082	60 413
	Disponibilités		084	086	710 839
	Charges constatées d'avance *		092	094	4 043
	Total II		096	098	896 473
	Total général (I + II)		110	112	1 047 209
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		15 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		1 500
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		254 391
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		62 576
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142		333 468
Provisions pour risques et charges		Total II	154		70 251
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		213 087
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		46 954
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169		101 093
	Produits constatés d'avance		174		183 134
Total III		176		544 270	
Total général (I + II + III)		180		947 989	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	156 583
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	9 943
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS 5 S INGENIERIE**Néant ☐Exercice N clos le
31/12/2022**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210		
			et livraisons	215		214	1 506 932	
	Production vendue	biens				218		
		services*	intracommunautaires	217				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					230	76 637	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	1 583 569	
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	669 789	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : 24 777 – immobilier :)				242	200 182	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	2 177	244	3 497
	Rémunérations du personnel*					250	393 337	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	123 875	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements*					254	21 789	
	Dotations aux provisions					256	70 251	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	6	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	1 482 729	
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	100 840
	Produits financiers				(III)	280	145	
	Produits exceptionnels				(IV)	290	338	
	Charges financières				(V)	294	3 768	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			(VI)	300	19 786
dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306	15 193		
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	62 576	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	62 576	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322	70 251		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	15 193		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cples-cis d'associés	247			330			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU (44. octies A)	987		342		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989				
ZRD (44. tierdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		991	Investissements outre-mer	344				
ZFANG (44 quaterdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992						
Dont divers		Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
			Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	148 020	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	148 020	
						372		

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	76 389	442		444		446	76 389				
	Installations générales, agencements divers	450	49 231	452		454		456	49 231				
	Matériel de transport	460	353	462		464		466	353				
	Autres immobilisations corporelles	470	6 902	472	9 943	474		476	16 845				
Immobilisations financières		480	7 916	482		484		486	7 916				
TOTAL		490	140 792	492	9 943	494		496	150 735				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	48 532	532	9 427	534		536	57 960				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	23 535	542	9 846	544		546	33 381				
	Matériel de transport	550	353	552		554		556	353				
	Autres immobilisations corporelles	560	5 009	562	2 515	564		566	7 524				
TOTAL		570	77 429	572	21 789	574		576	99 219				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	⑥	15 % ou 12,8 %	⑦	0 %	⑧		
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 5 S INGENIERIE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	73 487	622	70 251	624	73 487	626	70 251
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	73 487	682	70 251	684	73 487	686	70 251

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780 70 251

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	301 386
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	167 814
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

IS - SIMPLIFIE

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Désignation de la société : SAS 5 S INGENIERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 947 990 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 62 577 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Amortissement des logiciels sur un an.
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	76 389			76 389
- Installations générales, agencements aménagements divers	49 231			49 231
- Matériel de transport	353			353
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 903	9 943		16 846
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	132 876	9 943		142 819
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 917			7 917
Immobilisations financières	7 917			7 917
ACTIF IMMOBILISE	140 793	9 943		150 736

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 943		9 943
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 943		9 943
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 532	9 428		57 960
- Installations générales, agencements aménagements divers	23 535	9 846		33 381
- Matériel de transport	353			353
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 009	2 515		7 525
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	77 430	21 790		99 219
ACTIF IMMOBILISE	77 430	21 790		99 219

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 133 137 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 917		7 917
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	117 934	117 934	
Autres	3 243	3 243	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 044	4 044	
Total	133 137	125 220	7 917
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 000,00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	73 487	70 251	73 487		70 251
Total	73 487	70 251	73 487		70 251
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		70 251	73 487		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 544 270 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	213 088	56 505	156 583	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 955	46 955		
Dettes fiscales et sociales	101 094	101 094		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	183 134	183 134		
Total	544 270	387 687	156 583	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	56 060			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
HONOR. COMPTABLE A PAYER	2 060
HONOR. CONS. JURID. A PAY	600
CONGES A PAYER	21 642
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	6 709
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	19 786
Total	50 797

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ASSURANCE AVANCEE	94		
MAINTENANCE AVANCEE	3 950		
Total	4 044		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	183 134		
Total	183 134		

Engagements financiers

Crédit-Bail

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

5S INGENIERIE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 175 rue du docteur Marc Fuvel
01800 MEXIMIEUX
RCS BOURG EN BRESSE : 534 649 876

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2022 se montant à 62 576,71 euros :

- Au compte « Autres Réserves » soit :	62 576,71 euros

Soit l'ensemble du résultat :	62 576,71 euros

L'Assemblée prend acte :

- qu'aucune somme ne figure au bilan, au titre des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.
- et, conformément à l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la société.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale du 16 juin 2023.

Le 16 juin 2023,
Le président.



5S INGENIERIE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 175 rue du docteur Marc Fuvel
01800 MEXIMIEUX
RCS BOURG EN BRESSE : 534 649 876

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des procédures comptables et fiscales en vigueur.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 1 506 932 euros.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 1 482 729 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Achats de matières premières : 669 789 euros.
- Autres charges externes : 200 182 euros.
- Rémunération du personnel : 393 337 euros.
- Charges sociales : 123 875 euros.

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 100 840 euros.

Le résultat courant avant impôts s'établit à 97 217 euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 62 576,71 euros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.



EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous allons porter nos efforts sur la politique commerciale afin d'augmenter notre chiffre d'affaires et continuerons à veiller au juste équilibre des charges.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au 31/12/2022, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

EXERCICES	au comptant	Factures à 30 j.	Factures à 60 j.	TOTAL
31/12/2022	0	46 954	0	46 954
31/12/2021	0	29 120	0	29 120
31/12/2020	0	25 342	0	25 342

(Les montants sont exprimés en euros.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société n'a pas pris de participations dans d'autres sociétés.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune activité de recherche ou de développement n'a été effectuée.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 62 576,71 euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Au compte « Autres Réserves » soit :	62 576,71 euros

Soit l'ensemble du résultat :	62 576,71 euros



RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués, au titre des précédents exercices.

EXERCICE CLOS	DISTRIBUTION	ABATTEMENT 40%
31/12/2021	80 000	32 000
31/12/2020	60 000	24 000
31/12/2019	60 000	24 000

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

CONVENTIONS REGLEMENTEES :

Nous vous demandons, conformément à l'article L.227-10 du code de commerce, d'approuver les conventions visée à ce même article et conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE :

Nous vous précisons que la société n'est pas assujettie à la nomination d'un commissaire aux comptes selon l'article L 227-9-1 du code de commerce.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

A Meximieux
le 16 juin 2023,

Le Président

